Les médias et les forces armées, en Suisse et à l'étranger

Autor(en): **Weck, Hervé de**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RMS

SOMMAIRE

Mars 2003

Pages

Editorial

Les médias et les forces armées 3

Armée-société

Forces armées et relations publiques 6

Dossier «Proche-orient»

Les attentats-suicides, un moyen de lutte politique? 13
L'attentat-suicide, une arme à double tranchant 16
Rapport entre la Shoah et la politique israélienne 19

Armées étrangères

Les forces armées des Etats-Unis (1): doctrine d'engagement 21

Renseignement

Avions «SIGINT» 26

SPAC

Armes chimiques et biologiques 28

Armée XXI

Place à l'action! 33
Armée de milice et société civile 35

Femmes à l'armée

Sous-officier d'équipage en service long 48

Histoire

Géopolitique et enseignement de l'histoire-géographie 41
A propos du rapport Bergier (3): «Les conditions de la survie» 45

Musées

Le Musée de l'aviation militaire à Payerne 49

Nouvelles brèves 51

Revue des revues 54

SSO: comité central I-II

RMS-Défense Vaud III-VII

Les médias et les forces armées, en Suisse et à l'étranger

Le traditionnel Forum sur la sécurité intérieure, créé à l'initiative de la Fédération des fonctionnaires de police, s'est déroulé à Lucerne au Musée suisse des transports, le 8 novembre dernier, en présence d'une centaine de personnes, dont le chef de l'Office fédéral de la police. Le thème retenu, *L'influence des médias sur la sécurité intérieure*, a donné l'occasion à plusieurs orateurs de prendre la parole, entre autres à Sylvie Arsever, rédactrice en chef adjointe du quotidien *Le Temps*.

Cette femme-journaliste débute son propos par une question qui reste toujours très ouverte: quelle est l'influence des médias sur la sécurité intérieure? Sa réponse ne manque pas d'étonner: elle prétend ne pas en avoir la moindre idée! Le ton est donné. Elle affirme ensuite que la sécurité intérieure ne constitue par un problème pour les journalistes. «C'est votre problème!», lance-elle à l'adresse de l'auditoire majoritairement composé de policiers. Quant au journaliste, poursuit-elle, sa seule préoccupation est de diffuser de l'information, qu'il s'agisse de sécurité intérieure ou d'autre chose. La rédactrice en chef adjointe du *Temps* évoque ensuite le Code de déontologie des journalistes avec les droits qui garantissent l'indépendance nécessaire à leur travail. Leur premier devoir, c'est de chercher la vérité, parce que le public a le droit de la connaître, quelles qu'en puissent être les conséquences pour les journalistes eux-mêmes[1]. On pourrait ajouter également pour le public...

De tels propos, on peut les interpréter de deux façons. Sylvie Arsever, face à des policiers qui lui «donnent de l'urticaire», fait de la provocation et se moque de son public. Elle aurait mieux fait de refuser de s'exprimer à ce forum plutôt que de narguer des hommes et des femmes qui remplissent des missions de plus en plus difficile dans des conditions très éprouvantes, qui sont immédiatement plus suspects que les truands sur lequel ils auraient pu être amenés à ouvrir le feu.

Cette hypothèse n'est pas la plus grave, car on ne peut pas exclure que Sylvie Arsever croit ce qu'elle dit, elle la rédactrice d'un grand quotidien de Suisse romande, qui se prétend sérieux, aux antipodes du *Matin* et du *Blick*. Comme beaucoup de ses confrères, elle est véritablement insensible à tout ce qui tourne autour de la sécurité (dans tous les sens du terme).

Parce que le «public a droit à l'information», de tels journa-

[1] *Tiré de* Police *1/2003*.

listes n'auraient aucun scrupule à divulguer la préparation d'une opération anti-terroriste ou anti-drogue, ce qui empêcherait les forces de l'ordre d'arrêter des truands, des maffieux ou des terroristes dangereux. Comme la sécurité n'est pas leur problème, ils tourneront en dérision, critiqueront vertement, dans leurs éditoriaux et leurs papiers dits d'investigation, les mesures prises à l'occasion du Forum de Davos ou du sommet du «G-8» à Evian. Parce que la sécurité n'est pas un problème pour eux, comment vont-t-ils traiter des risques dans une société post-moderne, de la situation au Proche-Orient, de la question de l'Irak, de la réforme «Armée XXI» et des crédits d'armement?

Merci à la Fédération des fonctionnaires de police et aux organisateurs du Forum sur la sécurité intérieure de nous avoir donné l'occasion de saisir l'attitude de journalistes qui font la pluie et le beau temps dans les médias. Les codes de déontologie se laissent écrire, et cela ne date pas d'hier. Le rédacteur en chef d'un quotidien bernois ne disait-il pas au chef du Département militaire d'alors qu'il n'y aurait pas un article favorable à l'acquisition des *F/A-18* dans son journal parce que, lui rédacteur en chef, était opposé à cette acquisition?

C'est peut-être le contexte suisse dans lequel il faut situer l'étude du lieutenant-colonel autrichien Wolfgang Schober, intitulée «Forces armées et relations publiques», qui est publiée dans ce numéro. Il y démontre en substance qu'une image positive des forces armées n'apparaît pas comme par enchantement. Dans des sociétés de l'image et de l'information, il ne suffit plus pour les forces armées de livrer, en secret et sans bruit, de bons produits dans les domaines de la sécurité, de la protection et de l'aide. Elles doivent être présentes dans les médias pour être perçues par les citoyens de leur pays. Dans ce combat sur le «front de l'image», elles sont aujourd'hui en concurrence avec des milliers d'autres organisations, firmes et groupements. Ce combat pour les cœurs et les têtes doit être mené professionnellement si on veut avoir une chance de succès.

Politique professionnelle de l'information, oui! Encore faut-il que les médias considèrent la sécurité comme un problème digne d'intérêt…

Colonel Hervé de Weck

Votation du 18 mai

Mot d'ordre de la Société suisse des officiers

La Conférence des présidents et le Comité central de la Société suisse des officiers soutiennent la réforme de l'armée issue du projet «Armée XXI» et recommandent de voter OUI, le 18 mai prochain, à la révision de la Loi militaire et de la Loi sur la protection de la population.